

Avant le mardi 31 mai 2022

Fiche à compléter et à remettre à l'établissement de l'élève pour les représentants légaux qui n'utilisent pas le Service en Ligne Affectation (SLA).

Pour une demande :

- ◆ d'affectation en première année de CAP¹
- ◆ d'affectation en seconde professionnelle¹
- ◆ d'affectation en seconde générale et technologique²
- ◆ de maintien ou doublement exceptionnel.

¹De l'éducation nationale, de l'agriculture, de la mer, de l'enseignement privé, de l'enseignement public, sous statut scolaire, par apprentissage

²De l'éducation nationale, de l'agriculture, de l'enseignement privé, de l'enseignement public, sous statut scolaire.

Cadres réservés aux représentants légaux

Identité de l'élève	Nom : _____ Prénom : _____ N° Identifiant national de l'élève (INE) : _____ Date de naissance : _____ Sexe : F G Établissement actuel de l'élève : _____ Boursier (année en cours) : Oui Non	
Représentants légaux	<u>1er représentant légal :</u> Nom - Prénom : _____ Adresse - Code postal - Ville : _____ Téléphone : _____ Mél : _____	<u>2nd représentant légal :</u> Nom - Prénom : _____ Adresse - Code postal - Ville : _____ Téléphone : _____ Mél : _____
Scolarité actuelle de l'élève	3 ^e générale 3 ^e SEGPA Langue vivante A : _____ Langue vivante B : _____	3 ^e Ulys 3 ^e prépa-métiers ou de l'enseignement agricole

Nom : Prénom : Classe :

Etablissement actuel :

Vœux d'affectation pour les formations de l'ACADÉMIE DE NANTES (10 vœux maximum)

Situation médicale connue :

Oui - Envoyer les justificatifs (sous pli cacheté) au médecin conseil de la ou du Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DASEN) du département d'origine.

Non

Vœu de 2^{de} GT : ne pas préciser l'enseignement optionnel à l'exception de la seconde avec l'option « création et culture design » et la seconde spécifique « sciences et technologie de l'hôtellerie restauration (STHR) »

Vœux 1^{re} CAP et 2^{de} pro Bac Pro : préciser la spécialité ou la famille de métiers et le statut de la formation (scolaire ou apprentissage)

N°	Vœux Intitulé complet de la formation	Statut Scolaire ou apprentissage	Etablissement Préciser le nom et la commune	Dérogação vœux de 2 ^{de} G ⁽¹⁾	Partie établissement : Avis du chef d'établissement d'origine ⁽²⁾		
					TF	F	PF
1				Oui Non	TF	F	PF
2				Oui Non	TF	F	PF
3				Oui Non	TF	F	PF
4				Oui Non	TF	F	PF
5				Oui Non	TF	F	PF
6				Oui Non	TF	F	PF
7				Oui Non	TF	F	PF
8				Oui Non	TF	F	PF
9				Oui Non	TF	F	PF
10				Oui Non	TF	F	PF

(1) Dérogation : Si vous cochez OUI, vous devez également compléter la fiche "Demande de dérogation en 2^{de} GT hors secteur".

(2) A renseigner uniquement pour des vœux en 1^{re} année de CAP, 2^{de} professionnelle, 2^{de} GT option Création culture design, 2^{de} spécifique hôtellerie - restauration (STHR).

Signature des représentants légaux :
 A _____ le _____
 Signature :

Signature du chef d'établissement :
 A _____ le _____
 Signature et cachet de l'établissement :

Nom :

Prénom :

Classe :

Etablissement actuel :

Vœux d'affectation pour les formations HORS ACADÉMIE DE NANTES (5 vœux maximum)

Pour les demandes de formation hors de l'académie de Nantes, il faut prendre contact avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du département demandé afin de savoir si des démarches complémentaires sont à effectuer en plus de la saisie des vœux.

Vœu de 2^{de} GT : ne pas préciser l'enseignement optionnel à l'exception de la seconde avec l'option « création et culture design » et « sciences et technologie de l'hôtellerie restauration (STHR) »

Vœux 1^{re} CAP et 2^{de} pro Bac Pro : préciser la spécialité ou la famille de métiers et le statut de la formation (scolaire ou apprentissage)

N°	Vœux Intitulé complet de la formation	Statut Scolaire ou apprentissage	Etablissement Préciser le nom et la commune	Dérogation vœux de 2 ^{de} G ⁽¹⁾	Partie établissement : Avis du chef d'établissement d'origine ⁽²⁾		
					TF	F	PF
1				Oui Non	TF	F	PF
2				Oui Non	TF	F	PF
3				Oui Non	TF	F	PF
4				Oui Non	TF	F	PF
5				Oui Non	TF	F	PF

(1) Dérogation : Si vous cochez OUI, vous devez également compléter la fiche "Demande de dérogation en 2^{de} GT hors secteur".

(2) A renseigner uniquement pour des vœux en 1^{re} année de CAP, 2^{de} professionnelle, 2^{de} GT option Création culture design, 2^{de} spécifique hôtellerie - restauration (STHR).

Signature des représentants légaux :

A _____ le _____

Signature :

Signature du chef d'établissement :

A _____ le _____

Signature et cachet de l'établissement :

**Cadres réservés à l'établissement de l'élève.
Évaluations**

Nom :

Prénom :

Classe :

Etablissement actuel :

Compétences du socle commun de connaissances				
Evaluations du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Maîtrise insuffisante 10 points	Maîtrise fragile 25 points	Maîtrise satisfaisante 40 points	Très bonne maîtrise 50 points
Langue française				
Langues étrangères, et le cas échéant, langues régionales				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Langage des arts et du corps				
Méthodes et outils pour apprendre				
Formation de la personne et du citoyen				
Systèmes naturels et systèmes techniques				
Représentations du monde et activité humaine				

Evaluations des disciplines

Pour chaque discipline et pour chaque trimestre, convertir la moyenne en points puis effectuer la moyenne des points obtenus.

Ex : Trim.1 moy. = 10, Trim.2 moy. = 15, Trim.3 moy. = 12 → Points à saisir dans Affelnet = (13pts + 16pts + 13pts) / 3 = 14 points

Evaluations des disciplines	Objectifs non atteints Si $0 \leq \text{note} < 5$ = 3 points	Objectifs partiellement atteints Si $5 \leq \text{note} < 10$ = 8 points	Objectifs atteints Si $10 \leq \text{note} < 15$ = 13 points	Objectifs dépassés Si $15 \leq \text{note} < 20$ = 16 points
Français				
Mathématiques				
Histoire-géographie, enseignement moral et civique				
Langue vivante A				
Langue vivante B				
Education physique et sportive				
Arts plastiques ou enseignements artistiques ou éducation socio-culturelle				
Education musicale				
Sciences de la vie et de la terre ou biologie-écologie				
Technologie ou sciences et technologie				
Physique-chimie				
Découverte professionnelle ou enseignement technologique et professionnel				